

Assemblée des délégués du 16.09.2022

World Café Table 1 « Canal numérique population et automatisation économie »

Date 18 octobre 2022

Animation Sabina Steiner (Secrétariat ANS), Pablo Mandelz (Deloitte)

Les deux ambitions 1 et 2 ont été abordées et discutées à la table 1.

Modèle cible de l'ambition 1 « Canal numérique entre la population et l'administration »

Les cantons disposent de portails de services complets, donnant accès à des offres de services numériques destinées à tous leurs habitants.

Les portails de services sont équipés des fonctions de base nécessaires pour simplifier le dialogue avec l'administration, en veillant à la convivialité. Les principales prestations des communes y sont intégrées en fonction des situations de vie. L'offre de services couvrira au moins 80 % d'un catalogue commun de prestations établi pour la Suisse entière.

La réutilisation des composants de base et des modules de service développés ensemble s'avère possible, avec des exemples à l'appui.

Le premier projet de cette ambition comprend la création d'un tel catalogue de services.

Modèle cible de l'ambition 2 « Automatisation numérique entre l'économie et l'administration »

Un écosystème autorégulé (économie, fournisseurs de solutions, administration) en vue de l'utilisation d'API (interfaces) est établi. Un catalogue transversal et ouvert d'API est à disposition. Les questions juridiques et organisationnelles liées à la fourniture des API par

l'administration ont été tirées au clair. Deux ou trois applications évolutives sont réalisées selon l'approche de l'écosystème.

Les premiers projets abordés sont la standardisation de l'e-bilan et la définition de normes eCH pour l'architecture des portails.

1. Mesures (plan de mise en œuvre ANS)

Différentes demandes ont été discutées et formulées concernant le premier projet de l'Ambition 1 (catalogue de services). Concrètement, le catalogue de services doit contenir des Blueprints et des User Journeys. Les communes en particulier doivent être soutenues et habilitées à proposer des services numériques et conviviaux, car contrairement aux cantons, elles sont plus proches des habitants. Des rapports d'expérience avec des exemples de solutions doivent également aider à améliorer l'offre. Une "place centrale numérique" ou l'e-participation ont été citées comme exemples. La DVS peut jouer un rôle d'"intégrateur" dans ce domaine.

En ce qui concerne l'ambition 2, l'importance de l'harmonisation a été mentionnée, en particulier dans le domaine des catalogues de données et des attributs, afin que les API puissent également être utilisées à l'avenir dans plusieurs communes. Le registre des entreprises a été cité comme exemple de normes possibles sous l'égide de l'ANS.

2. Indications stratégiques sur les objectifs / les orientations / l'offre de prestations

– Réaction 1

Le traitement des solutions existantes dans les cantons et les communes doit être pris en compte lors de la mise en œuvre de l'Ambition 1. S'il existe déjà de bonnes solutions, il n'est pas nécessaire de les remplacer. Cependant, elles pourraient être soutenues et communiquées par l'ANS.

– Réaction 2

Il est essentiel de se concentrer sur la population et ses préoccupations. Cela doit être pris en compte à la fois dans le choix et dans la priorisation des services. En outre, le principe "human first" et non "digital first" doit être appliqué, ce qui signifie que tous les services ne doivent pas nécessairement être numérisés. La priorisation n'est pas la même dans toutes les régions de Suisse et doit rester flexible.

– Réaction 3

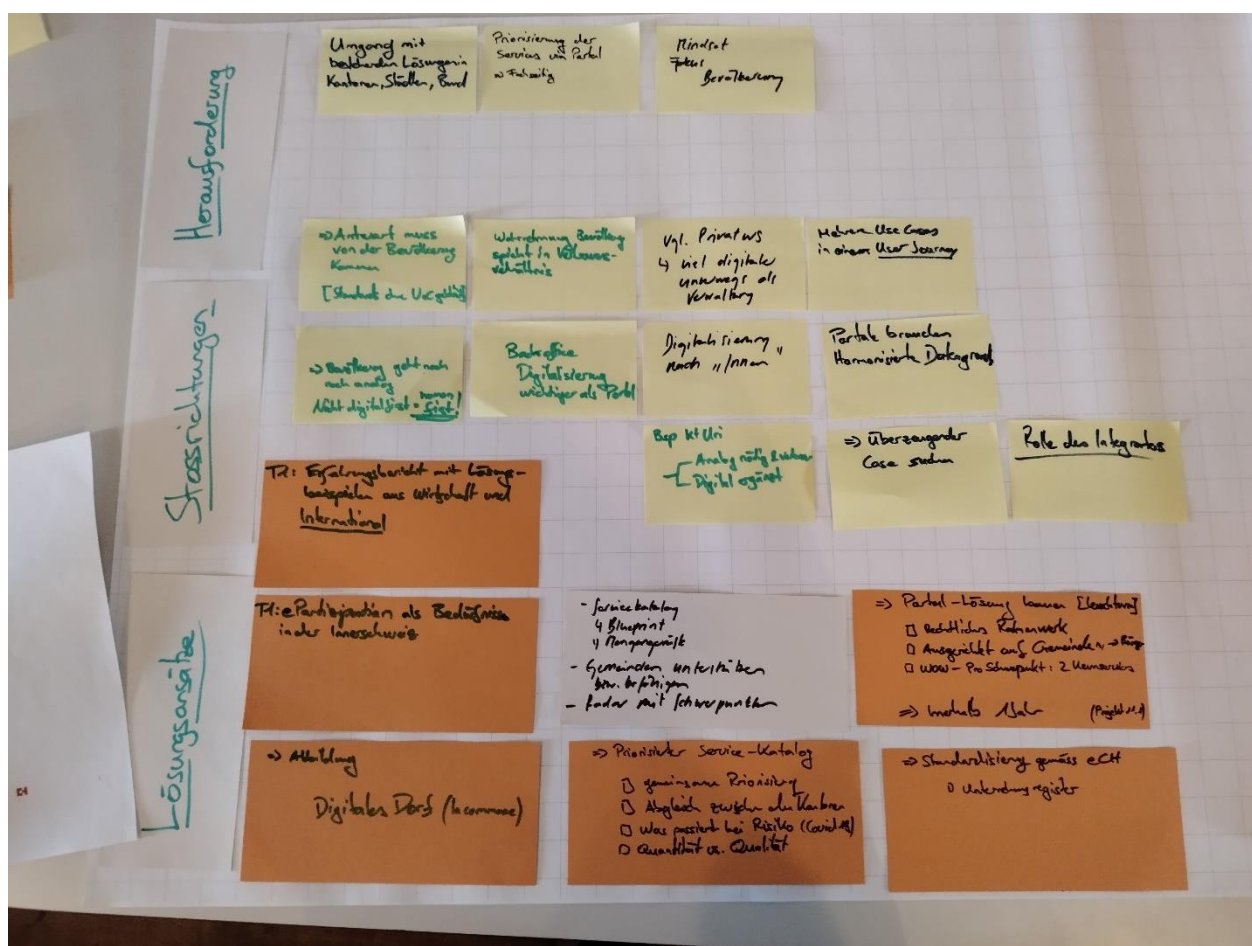
La numérisation interne à l'administration est tout aussi importante que le développement de portails. Les processus ou les bases de données, qui ne sont souvent pas encore disponibles dans la bonne qualité, de manière harmonisée et sous forme numérique, ont été cités comme exemples.

– Réaction 4

L'élaboration du cadre juridique est considérée comme une tâche de l'ANS.

3. À clarifier / Questions

Question	Domaine (Attribution interne)	Priorisation (1 = Prio élevée, 5 = moins prioritaire)
Comment prioriser les services ?	Future équipe Ambition 1	1
Comment les solutions de portail existantes sont-elles prises en compte dans les réflexions ?	Future équipe Ambition 1	2
Quel cas peut être mis en œuvre en temps opportun avec un effet WOW ?	Future équipe Ambition 1	2



Herausforderung

- Umgang mit bestehenden Lösungen in Kantonen, Städten, Bund
- Priorisierung der Services im Portal
- Mindest Future Governance

Stossrichtungen

- Antwort muss von der Bevölkerung kommen (Stärke der Vernetzung)
- Widerstand Bevölkerung gegen Digitalisierung
- Vgl. Privates: viel digitale Umsetzung als Verwaltung
- Nutzen User Cases in einem User Journey
- Bestehende Digitalisierung wichtiger als Portal
- Digitalisierung nach „Mann“
- Portale brauchen harmonisierte Datengrund
- Beispiel: Analoge nötig, Digital günstig
- ⇒ Überzeugender Case suchen
- Rolle des Integrators

Lösungsansätze

- TE: Erfolgsbericht mit Lösungswegweiser aus Wirtschaft und International
- TE: Partizipation als Bedürfnis in der Innerschweiz
- Servicekatalog & Blueprint
- Nonprofit
- Gemeinsam unterhalten bzw. betreiben
- Partner mit Schwerpunkt
- ⇒ Portal-Lösung können überbrücken
- Bedürfnis Rahmenwerk
- Ausgerichtet auf Gemeinsamkeiten → Risik
- WOW - Punkt: 2. Umsetzung
- ⇒ mehr als 1 Jahr (Projektzeit)
- ⇒ Ausbildung
- Digitales Dorf (Incommune)
- ⇒ Prioritär Service-Katalog
- gemeinsame Priorisierung
- Abgleich zwischen den Kantonen
- Was passiert bei Risiko (Covid)
- Quantität vs. Qualität
- ⇒ Standardisierung gemäss eCH
- Veränderung registrier